

NON à l'abandon du recouvrement des impôts à la Trésorerie de Castanet

Toulouse, le 4 juillet 2015

La trésorerie de Castanet remplit jusqu'à ce jour une mission de recouvrement des impôts directs (impôt sur le revenu) et des impôts directs locaux (Taxe d'habitation, taxe foncière).

Par ailleurs, le Comptable (ou Percepteur) est le partenaire des Maires et des communautés de communes en ce qui concerne la gestion du budget communal, des établissements publics comme les hôpitaux, des maisons de retraite ...



Après avoir réduit les horaires d'ouverture des guichets de deux demi-journées (**fermeture des guichets les mercredi et vendredi après-midi**) sans aucune concertation avec les élus, la population et les représentants des personnels, le **Directeur Régional des Finances Publiques de la Région Midi Pyrénées met en œuvre le projet gouvernemental scélérat** appelé « démarche stratégique ». **Il a décidé le transfert au 31 décembre 2015 du recouvrement de l'ensemble des impôts vers le Service des Impôts des Particuliers (SIP, l'ex « Centre des Impôts ») de Toulouse Rangueil.**

Cette décision s'est faite de manière unilatérale, sans concertation avec les élus, la population, les personnels de la Trésorerie, les organisations syndicales. Agents et organisations syndicales ont été simplement informés, **les élus et la population n'ont même pas daigné l'être.**

L'accueil fiscal de proximité, qui a fait ses preuves, est encore plus nécessaire en période de crise économique.

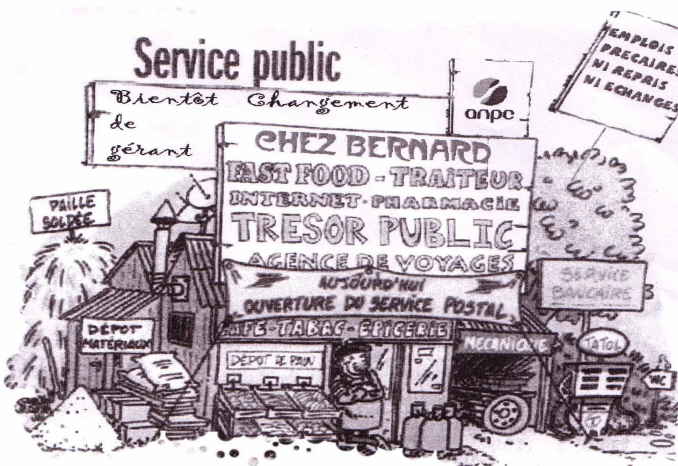
Fermer le service public de Recouvrement de l'Impôt à Castanet, c'est supprimer à terme des emplois sur la commune (5 emplois).

C'est également éloigner les habitants du lieu où ils peuvent aujourd'hui obtenir les informations de premier niveau sur le calcul et surtout le paiement de leurs impôts, que ce soit par le biais de la mensualisation ou de délais en cas de difficultés financières.

De surcroît, alors que **le gouvernement promeut en toutes circonstances le développement durable, ce transfert va augmenter les déplacements vers l'agglomération toulousaine, déjà fortement saturée.**

Castanet est la première commune de la périphérie toulousaine à voir sa mission Recouvrement transférée vers le Service chargé du calcul des impositions. Mais n'en doutons pas, **c'est le premier d'une longue série si la mobilisation de la population, des salariés et des élus n'aboutit pas à remettre en cause ce projet néfaste.**





Par ailleurs, la gestion des communes et des établissements publics peut également à moyen terme faire l'objet de regroupements dans des grands centres à l'échelle de plusieurs communes, sur le même modèle que les SIP pour la fiscalité. Ceci pourrait donc conduire à la suppression totale des centres des finances publiques, prémices de toute la disparition de tout service public dans beaucoup de cantons.

Loin de mettre l'usager au centre des préoccupations de l'administration, cette « réforme » conduira à le priver très rapidement de tout contact physique avec les agents publics. C'est la continuité de la politique d'éloignement du contribuable que constitue le développement à marche forcée du site internet www.impot.gouv.fr et le recours imposé aux plateformes téléphoniques.

La CGT Finances Publiques invite les élus locaux et la population castanéenne à entrer en résistance contre ces projets de concentration des activités fiscales qui n'ont pour seul but que de diminuer la dépense publique en application des politiques d'austérité, au détriment de la qualité du service de proximité assuré jusqu'alors.

Imprimer par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique

La mobilisation est en cours contre le projet de fermeture de la trésorerie de l'Isle-en-Dodon au 31 décembre 2015.



Une première manifestation a eu lieu le samedi 27 juin sur le marché de l'Isle-en-Dodon.